

**SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE PAR UNE PERSONNE AGEE DE 85 A 95 ANS<sup>1</sup> AU JOUR DE LA DEMANDE/ FICHE D'INFORMATIONS PREALABLE**

**Le candidat à l'assurance :**

Nom/Prénom : .....

Date de naissance : .../.../.....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Situation familiale<sup>2</sup> :

marié(e)<sup>3</sup>

pacsé(e)

célibataire

veu(f)(ve)

divorcé(e)

**Nom du contrat d'assurance vie dont la souscription est envisagée :** .....

**Circonstances entourant la souscription envisagée :**

1) Existence de contrats d'assurance vie souscrits antérieurement :

Oui

Part de l'assurance vie dans le patrimoine global du candidat à l'assurance (y compris le capital à investir dans le contrat dont la souscription est envisagée) : environ.....%

Non

Part du capital à investir sur le contrat d'assurance vie dans le patrimoine global du candidat à l'assurance : environ .....%

2) Objectifs poursuivis :

Se constituer/Valoriser un capital

Transmettre un capital

Générer des revenus complémentaires

Autre (préciser)

<sup>1</sup> Au-delà de 95 ans, se rapprocher de l'assureur

<sup>2</sup> Cocher la case correspondant à la situation du candidat à l'assurance

<sup>3</sup> Préciser la nature du régime matrimonial

3) Désignation des bénéficiaires :

Existence d'héritiers réservataires :

Oui

Non

Dans l'affirmative, leurs droits sont préservés :

Par leur désignation en qualité de bénéficiaires du contrat d'assurance vie à souscrire

Par leur désignation en qualité de bénéficiaires d'un ou plusieurs contrats d'assurance vie souscrits antérieurement.

Suite à une donation réalisée à leur profit

Autre (préciser)

**Choix des supports d'investissement (en présence d'un contrat dont les garanties sont exprimées en euros et en unités de compte) :**

Pour la garantie exprimée en euros : le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées nettes de frais, et les intérêts générés par le fonds en euros sont définitivement acquis.

Pour les garanties exprimées en unités de compte : **les montants investis ne sont pas garantis. L'attention du candidat à l'assurance est attirée sur le fait que l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Cette dernière, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents étant en effet sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.**

L'attention du candidat à l'assurance est attirée sur le fait que le choix des supports d'investissement doit être cohérent avec les objectifs poursuivis.

Commentaires

Fait à ....., le .....

Signature du candidat à l'assurance

Signature de l'intermédiaire en assurance